

**RELEVÉ DE DÉCISION DU BUREAU EXECUTIF DU 28 MAI 2020
en Go To Meeting avec décisions prises en séance dans le
respect des ordonnances n° 2020-321 du 25 mars 2020 et n°
2020-347 du 27 mars 2020 en vigueur pendant l'épidémie de
Covid-19/l'état d'urgence sanitaire**

V1.0

Elus :

Présent.e.s : HENARD Nicolas, BACCHINI Henry, CHAURAY Marie-Pierre, FRETAY Stéphane, HARLE Sylvie, MIGRAINE Corinne, RUSSO Ed, SALOU Jean-Pierre

Absent.e :

FONTAINE Claire.

Présent.e.s : CATHELINÉAU Jacques, DARROU Valérie, GANTER Pierre, MARLIOT Eric, MEUNIER Philippe, MEZOU Laurence, SOYEZ Jean-Michel.

1 Département Vie Fédérale et Activités Transverses

1.1 Résultat vote électronique : Réattribution des Championnats de France Minimes, Espoirs Glisse, Espoirs Solitaire et Equipage, Espoirs Raceboard 2020

Information	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile est informé du résultat du vote électronique relatif à la réattribution des championnats de France Minimes, Espoirs Glisse, Espoirs Solitaire et Equipage, Espoirs Raceboard 2020).</p> <p><u>Résultat</u> : oui à l'unanimité (décision BE-200520-01)</p> <p>Publication électronique sur le site de la FFVoile le 05 juin 2020</p>
--------------------	--

1.2 Grandes Épreuves

1.2.1 Validation du championnat d'Europe L30

Décision BE-200528-01	<p>Le Bureau Exécutif valide à l'unanimité l'organisation par l'UN Marseille du Championnat d'Europe L30 du 20 au 27 août 2020.</p> <p>Toutefois, la FFVoile émet des sérieuses réserves sur la réalité de la participation attendue lors de cette compétition depuis l'annulation du Championnat du Monde Offshore et l'incertitude concernant le Championnat d'Europe Offshore 2020.</p> <p>De plus, il faudra s'assurer d'avoir toutes les autorisations nécessaires pour tenir cette compétition internationale en fonction des conditions sanitaires françaises du moment (y compris les autorisations pour la venue d'équipes étrangères).</p> <p>Enfin, il est fortement recommandé au club (UN Marseille) la plus grande prudence en termes d'engagements financiers dans le cadre de la crise sanitaire en cours.</p>
------------------------------	--

1.2.2 Validation du championnat d'Europe laser radial U21

Décision BE-200528-02	<p>Le Bureau Exécutif valide à l'unanimité l'organisation par le COYCH du Championnat d'Europe laser radial U21 du 21 au 27 octobre 2020.</p> <p>Toutefois, la FFVoile émet de sérieuses réserves sur la réalité de la participation internationale attendue lors de cette compétition en fonction de l'évolution de la crise sanitaire en cours.</p> <p>De plus, il faudra s'assurer d'avoir toutes les autorisations nécessaires pour tenir cette compétition internationale en fonction des conditions sanitaires françaises du moment (y compris les autorisations pour la venue d'équipes étrangères).</p> <p>Enfin, il est fortement recommandé au club (COYCH) la plus grande prudence en termes d'engagements financiers dans le cadre de la crise sanitaire en cours.</p>
------------------------------	--

1.2.3 Autres grandes épreuves

Décision BE-200528-03	<p>Le Bureau Exécutif souhaite que le département Compétition performance informe l'ensemble des organisateurs dont les épreuves internationales ont déjà été validées par le BE, qu'il sera nécessaire qu'elles obtiennent toutes les autorisations nécessaires pour tenir ces compétitions internationales en fonction des conditions sanitaires françaises du moment (y compris les autorisations pour la venue d'équipes étrangères).</p> <p>il leur sera également fortement recommandé la plus grande prudence en termes d'engagements financiers dans le cadre de la crise sanitaire en cours.</p>
------------------------------	---

1.3 Budget Prévisionnel 2020

Décision BE-200528-04	<p>Le Bureau Exécutif valide à l'unanimité</p> <ul style="list-style-type: none">- le budget prévisionnel 2020 post Covid 19 qui comprend un total de produits de 10 455 K€ et un total de charges de 10 637 K€ soit un résultat prévisionnel déficitaire de 182 K€ avant fonds dédiés. Après
------------------------------	---

	<p>prise en compte de reports de 214 K€ en fonds dédiés, le résultat net déficitaire s'élève à 396 K€, imputable sur les fonds associatifs.</p> <p>- le budget d'investissements 2020 post Covid 19 prévu à hauteur de 887 K€.</p> <p>Pour rappel, le fonds associatifs à fin 2019 s'élèvent à 2 109 K€.</p> <p>Ce Budget Prévisionnel 2020 sera soumis à l'approbation du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale du 27 juin 2020.</p>
--	---

1.4 Modification objectif PVR 2020

Décision BE-200528-05	<p>Le Bureau Exécutif valide à l'unanimité à titre exceptionnel et uniquement pour l'année 2020, la modification de la formule de l'objectif PVR qui devient → Objectif PVR 2020 = la moyenne de ventes des PVR par ligue sur les 4 dernières années (2016, 2017, 2018 et 2019).</p> <p>Le BE confirme suite à sa décision (Décision BE-191123-04) que la ligue en gestion régionalisée des Passeports Voiles reversera donc à la FFVoile une somme de 5,23 € par PVR pour le nombre de PVR délivrés par la ligue jusqu'à l'objectif fixé et une somme de 1,60 € pour les PVR délivrés au-delà de l'objectif fixé.</p>
------------------------------	---

1.5 Agenda Général – Planning des réunions

Décision BE-200528-06	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide la proposition de planning des réunions du second semestre 2020 :</p> <p>BE le 11 juillet BE le 12 septembre CA le 3 octobre BE le 10 octobre</p> <p>Les dates suivantes sont par ailleurs envisagées et restent à valider : BE le 6 et/ou le 21 novembre CA le 4 ou le 6 décembre</p>
------------------------------	--

1.6 Assemblée Générale

Information	<p>Le Bureau Exécutif est informé de l'avancement de la préparation de l'Assemblée Générale du 27/06.</p>
--------------------	---

2 Département Compétition et Performance

2.1 *Annulation et remplacement du règlement des Championnats de France Jeunes à partir de 2020 pour les Championnats de France Minimes, Espoirs Glisse, Espoirs Solitaire Equipage et Espoirs Raceboard 2020*

Décision BE-200528-07 Vote CA	<p>Le Bureau Exécutif valide à l'unanimité l'annulation du règlement des Championnats de France Jeunes à partir de 2020 pour les Championnats de France Jeunes 2020 ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none">• Championnat de France Minimes• Championnat de France Espoirs Glisse• Championnat de France Espoirs Solitaire Equipage• Championnat de France Espoirs Raceboard <p>Il valide le règlement des Championnats de France Minimes, Espoirs Glisse, Espoirs Solitaire Equipage et Espoirs Raceboard 2020 (Cf la publication électronique sur le site Internet FFVoile en date du 09/06/2020)</p> <p>Suite à cette décision, le Bureau Exécutif demande qu'il soit précisé lors de la publication électronique que le « Règlement des Championnats de France Minimes, Espoirs Glisse, Espoirs Solitaire Equipage et Espoirs Raceboard 2020 » invalide le « règlement des Championnats de France Jeunes à partir de 2020 » précédemment publié pour les Championnats de France Minimes, Espoirs Glisse, Espoirs Solitaire Equipage et Espoirs Raceboard 2020.</p>
--	--

2.2 *Annulation et remplacement du règlement des Championnats de France Jeunes à partir de 2020 pour les Championnats de France Minimes et Espoirs Extrême Glisse, Kiteboard Freestyle, et Espoirs Kitefoil et Windfoil*

Décision BE-200528-08 Vote CA	<p>Le Bureau Exécutif valide à l'unanimité l'annulation du règlement des Championnats de France Jeunes à partir de 2020 pour les Championnats de France Jeunes 2020 ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none">• Championnat de France Minimes et Espoirs Extrême Glisse,• Championnat de France Minimes et Espoirs Kiteboard Freestyle,• Championnat de France Espoirs Kitefoil et Windfoil <p>Il valide l'annulation de la 1^{ère} période d'attente pour le Championnat de France Minimes et Espoirs Kiteboard Freestyle et valide le règlement des Championnats de France Minimes et Espoirs Extrême Glisse, Minimes et Espoirs Kiteboard Freestyle, Espoirs Kitefoil et Windfoil 2020 (Cf la publication électronique sur le site Internet FFVoile en date du 09/06/2020)</p> <p>Suite à cette décision, le Bureau Exécutif demande qu'il soit précisé lors de la publication électronique que le « Règlement des Championnats de France Minimes et Espoirs Extrême Glisse, Minimes et Espoirs Kiteboard Freestyle, Espoirs Kitefoil et Windfoil 2020 » invalide le « règlement des Championnats de France Jeunes à partir de 2020 » précédemment publié pour les championnats de France Minimes et Espoirs Extrême Glisse, Minimes et Espoirs Kiteboard Freestyle et Espoirs Kitefoil et Windfoil 2020.</p>
--	---

--	--

3 Département Économique, social et environnemental

3.1 *Modification de la qualification « premier niveau de sécurisation des compétitions en Kiteboard FFVoile » (vote)*

Décision BE-200528-09 Vote CA	Le Bureau Exécutif valide à l'unanimité les modifications de la fiche référentielle de la qualification « premier niveau de sécurisation des compétitions en Kiteboard FFVoile » du Règlement des diplômes. Ces modifications seront soumises au vote du CA du 6 juin 2020.
--	--

3.2 *Création de la qualification « sécurisation des pratiques de loisirs en Kiteboard FFVoile » (vote)*

Décision BE-200528-10 Vote CA	Le Bureau Exécutif valide à l'unanimité la création de la fiche référentielle de la qualification « sécurisation des pratiques de loisirs en Kiteboard FFVoile » du Règlement des diplômes. Ces modifications seront soumises au vote du CA du 6 juin 2020.
--	--